

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

L'an deux mille vingt six, le quatre mars
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

EN EXERCICE : 55

PRÉSENTS : 50

VOTANTS : 54

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur COLIN Guy, Brélès ; Madame APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; Monsieur JOURDEN Michel, Lampaul-Plouarzel ; Madame JAMET Brigitte, Lampaul-Plouarzel ; Monsieur COLIN Christophe, Landunvez ; Madame TANGUY Marie-France, Landunvez ; Monsieur BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; Madame ANDRE Pascale, Lanrivoaré ; Monsieur RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; Monsieur MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; Madame HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; Madame STORCK Christiane, Le Conquet ; Madame GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; Monsieur MEON Philippe, Locmaria-Plouzané ; Madame CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; Monsieur GUENEUGUES Jean-Michel, Locmaria-Plouzané ; Monsieur QUILLEVERE Bernard, Milizac-Guipronvel ; Madame LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; Monsieur BRIANT Bernard, Milizac-Guipronvel ; Madame PROVOST Véronique, Milizac-Guipronvel ; Monsieur TALARMIN André, Plouarzel ; Madame CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; Monsieur BATANY Philippe, Plouarzel ; Madame CHENTIL Josiane, Plouarzel ; Monsieur CARREGA David, Ploudalmézeau ; Madame LAOT Anne, Ploudalmézeau ; Monsieur BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; Madame DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; Monsieur DENIEL Romain, Ploudalmézeau ; Monsieur VINCE Logann, Ploudalmézeau ; Monsieur PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; Madame KUHN Audrey, Plougonvelin ; Monsieur CORRE Stéphane, Plougonvelin ; Madame CALVEZ Christine, Plougonvelin ; Monsieur THOMAS Philippe, Plougonvelin ; Monsieur LE HIR François, Ploumogueur ; Madame LE GALL Chantal, Ploumogueur ; Monsieur COROLLEUR Antoine, Plourin ; Madame LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; Monsieur ROBIN Yves, Porspoder ; Madame LOQUET-LEGALL Myriam, Porspoder ; Monsieur MOUNIER Gilles, Saint Renan ; Madame ARZUR Claudie, Saint Renan ; Monsieur COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; Madame DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; Monsieur LE CORRE Albert, Saint Renan ; Madame JAOUEN Armelle, Saint Renan ; Monsieur PRUVOST Alexandre, Saint Renan ; Monsieur KEREBEL Lucien, Trébabu ; Monsieur TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à Madame JAOUEN Armelle

Monsieur LANDURE Jean-Pierre, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à Madame PROVOST Véronique

Monsieur DELHALLE Didier, Molène a donné pouvoir à Monsieur TALARMIN André

Madame TALARMAIN Claire, Saint Renan a donné pouvoir à Madame DUSSORT Fabienne

Madame LAMOUR Marguerite, Ploudalmézeau

Monsieur CARREGA David a été élu secrétaire de séance.

CC2026_03_24B : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exposé

Suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 28 janvier 2026, le budget primitif 2026 du budget Assainissement collectif s'équilibre par section, en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	8 614 000,00 €	8 614 000,00 €
Investissement	14 803 000,00 €	14 803 000,00 €
Total	23 417 000,00 €	23 417 000,00 €

La note de présentation du budget et la maquette budgétaire sont jointes en annexe de la délibération.

Délibération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU la délibération n°CC2022_02_15 du conseil communautaire du 23 février 2022 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération n°CC2026_01_05 du conseil communautaire du 28 janvier 2026 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2026 ;

CONSIDÉRANT que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors d'une précédente séance du conseil communautaire dans les délais requis ;

CONSIDÉRANT que le budget primitif 2026 est voté :

- avec reprise anticipée des résultats et avec reprise des reports,

- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement,
 - au niveau des chapitres pour la section d'investissement ;
- CONSIDÉRANT l'avis favorable du conseil d'exploitation eau et assainissement du 16 décembre 2025 ;
- CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission ressources et moyens du 12 février 2026 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire est invité à :

- ADOPTER le projet de budget primitif 2026 du budget Assainissement collectif ;
- AUTORISER le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTE A LA MAJORITE – 3 VOTES CONTRE (ARMELLE JAOUEN, ALEXANDRE PRUVOST ET LOIC RAULT)

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président,

M. TALARMIN André

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE



PAYS
D'IROISE
COMMUNAUTÉ
BRO AN HIRWAZH

BUDGET PRIMITIF 2026 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une **présentation brève et synthétique** retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la Communauté.

Le budget primitif 2026 retrace **l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes** entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2026, tant en **fonctionnement** qu'en **investissement**.

BP 2026 : SPAC

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES **8 614 000,00 €** RECETTES

N-1 = 8 992 600,00 €

RÉSULTAT REPORTÉ N-1 = 250 000,00 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES **14 803 000,00 €** RECETTES

N-1 = 11 788 006,27 €

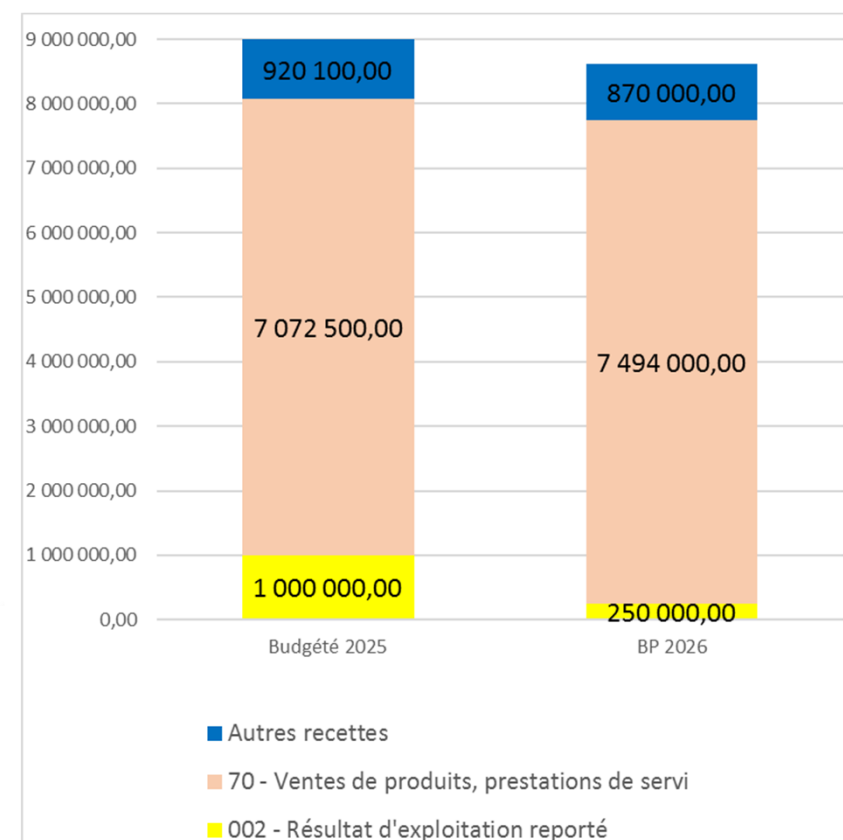
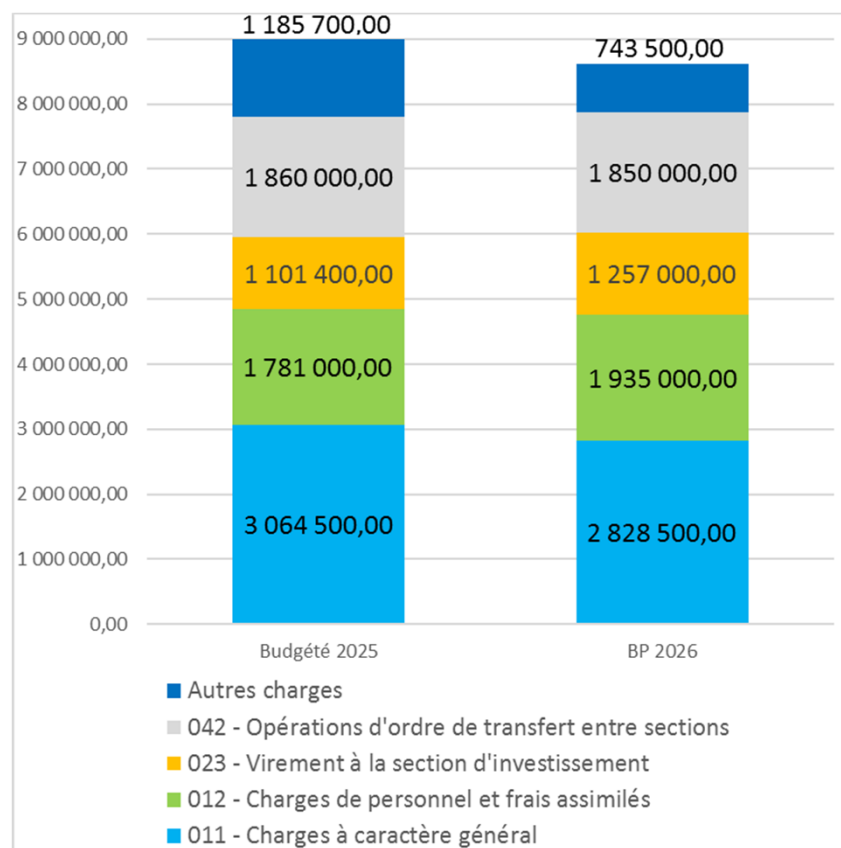
Dont : RÉSULTAT REPORTÉ - 1 772 549,05 €
RAR N-1 25 514,07 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2 498 196,49 €

BP 2026 : SPAC > FONCTIONNEMENT

DEPENSES

8 614 000,00 €

RECETTES



BP 2026 : SPAC > FONCTIONNEMENT

DEPENSES

8 614 000,00 €

RECETTES

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL = 2 828 500,00€

51% des dépenses réelles de fonctionnement Baisse de 13% (-396 k€)

- Eau et électricité = 600 k€ (-310 k€)
- Traitement des boues = 649,5 k€ (-50,5 k€ du fait du montant au budget 2025 surévalué)
- Sous-traitance générale = 413 k€ (+184,8 k€)
- Produits de traitement = 165 k€ (+28 k€)
- Entretien et réparations sur autres biens immobiliers = 325 k€ (-217,8 k€)
- Refacturation frais de structure = +40 k€
- Provision = 160 k€

AMORTISSEMENTS = 1 850 000,00 € (-10 k€)

CHARGES DE PERSONNEL = 1 935 000,00 €

35% des dépenses réelles de fonctionnement Hausse de 5,84% (+104 k€) hors provision

- Prise en charges des agents de droit privé pour le SPAC, l'eau et le SPANC puis refacturation à ces derniers (48% sur l'eau et 6% sur le SPANC)
- Revalorisation de l'indemnité d'astreinte, du taux de cotisation prévoyance (+12%) et mutuelle
- Création d'un poste d'électrotechnicien automatique
- Services support RH = + 26,5 k€
- Provision = 50 k€

AUTRES CHARGES = 743 500,00 €

- Autres charges = 8,5 k€ (=)
- Charges financières = 645 k€ (-63,2 k€)
- Charges exceptionnelles = 80 k€ (=)
- Dotations aux provisions = 10 k€ (=)

VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT = 1 257 000,00 €

BP 2026 : SPAC > FONCTIONNEMENT



RÉSULTAT REPORTÉ N-1 = 250 000,00 €

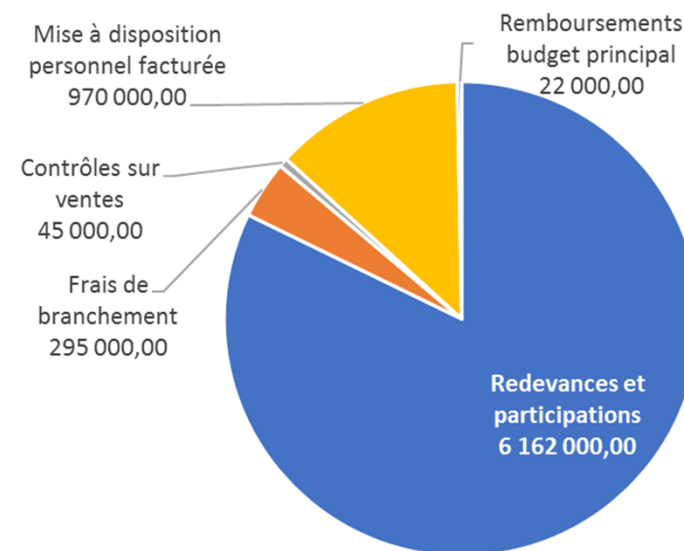
PRODUITS D'ACTIVITÉ = 7 494 000,00 €

Augmentation de 6% (+421,5 k€)

- Redevances = 6 162 k€ (+344,5 k€)
- Frais de branchement = 295 k€ (-155 k€)
- Contrôles sur ventes = 45 k€ (+10 k€)
- Mise à disposition personnel facturée = 970 k€ (+221,7 k€)

OPÉRATIONS D'ORDRE = 850 000,00 €

AUTRES PRODUITS = 20 000,00 €



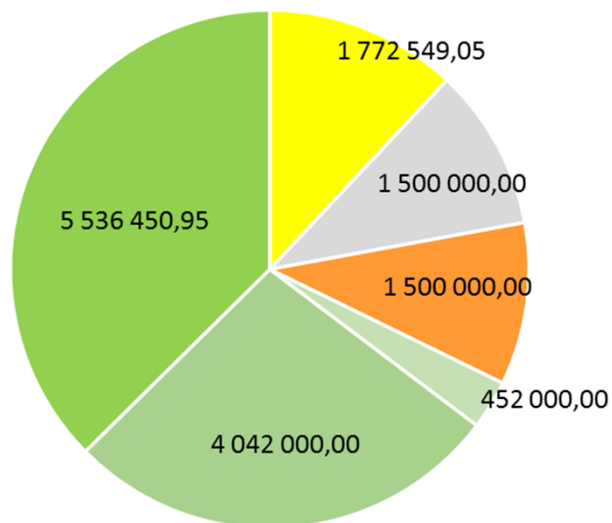
BP 2026 : SPAC > INVESTISSEMENT

DEPENSES

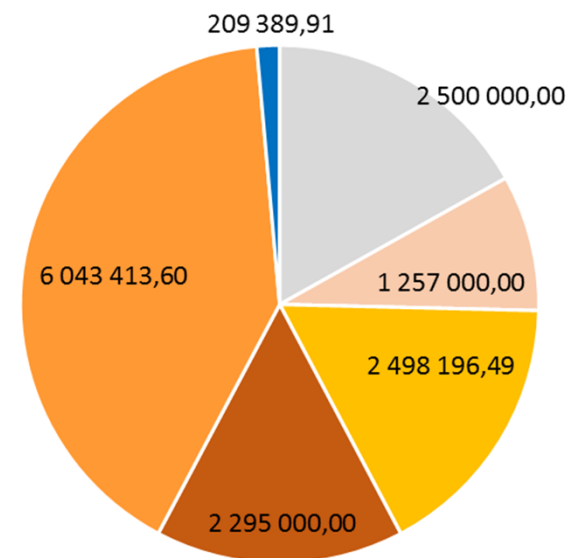
14 803 000,00 €

RECETTES

10 030 k€
de dépenses
d'équipement



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement
- 040 - Opérations d'ordre / 041 - Opérations patrimoniales / 13 - Subventions
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours



- 040 - Opérations d'ordre / 041 - Opérations patrimoniales
- 021 - Virement de la section d'exploitation
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 13 - Subventions d'investissement
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 23 - Immobilisations en cours / 27 - Autres immo financières

BP 2026 : SPAC > INVESTISSEMENT

DEPENSES

14 803 000,00 €

RECETTES

DEPENSES D'EQUIPEMENT = 10 030 450,95 €

Dont : 33,9 k€ de provision
 596 k€ de restes à réaliser
 9 400,5 k€ de propositions nouvelles

Étiquettes de lignes	2026
Amélioration/Sécurisation des postes de transfert	1 310 000
Développement durable	250 000
Développement service eau et assainissement	180 000
Diagnostic permanent	470 000
Extensions des réseaux de collecte	2 410 000
Investigations complémentaires	160 000
Réhabilitation / Renouvellement des réseaux	2 500 000
Station d'épuration	2 120 500
Total général	9 400 500

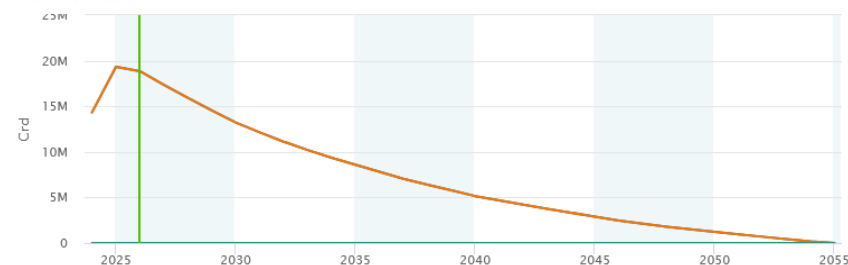
AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION = 2 498 196,49 €

SUBVENTIONS = 2 295 000 €

EMPRUNT = 2 500 000 €

→ Autofinancement = 35,18%

Capital restant dû au 01/01/2026 :



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pays d'Iroise Communauté
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 24290007400251
Poste comptable : SGC DE BREST

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : BUDGET SPAC (297)

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	44
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	46
A6 - Etat des charges transférées	47
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 614 000,00	8 364 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 250 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 614 000,00	8 614 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 434 402,69	14 181 437,67
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	596 048,26	621 562,33
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 772 549,05	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 803 000,00	14 803 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	23 417 000,00	23 417 000,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 064 500,00	0,00	2 828 500,00	2 828 500,00	2 828 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 690 000,00	0,00	1 935 000,00	1 935 000,00	1 935 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
Total des dépenses de gestion des services		4 763 000,00	0,00	4 772 000,00	4 772 000,00	4 772 000,00
66	Charges financières	708 200,00	0,00	645 000,00	645 000,00	645 000,00
67	Charges spécifiques	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 961 200,00	0,00	5 507 000,00	5 507 000,00	5 507 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 006 400,00		1 257 000,00	1 257 000,00	1 257 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 839 000,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 845 400,00		3 107 000,00	3 107 000,00	3 107 000,00
TOTAL		8 806 600,00	0,00	8 614 000,00	8 614 000,00	8 614 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**8 614 000,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 072 500,00	0,00	7 494 000,00	7 494 000,00	7 494 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 092 500,00	0,00	7 504 000,00	7 504 000,00	7 504 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 102 500,00	0,00	7 514 000,00	7 514 000,00	7 514 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	745 100,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		745 100,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
TOTAL		7 847 600,00	0,00	8 364 000,00	8 364 000,00	8 364 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**250 000,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**8 614 000,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****2 257 000,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	255 000,00	7 055,83	444 944,17	444 944,17	452 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 102 200,00	336 832,92	3 705 167,08	3 705 167,08	4 042 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 689 000,00	252 159,51	5 284 291,44	5 284 291,44	5 536 450,95
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 046 200,00	596 048,26	9 434 402,69	9 434 402,69	10 030 450,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 645 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 645 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 691 200,00	596 048,26	10 934 402,69	10 934 402,69	11 530 450,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	745 100,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	694 358,60		650 000,00	650 000,00	650 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 439 458,60		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	TOTAL	10 130 658,60	596 048,26	12 434 402,69	12 434 402,69	13 030 450,95

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 772 549,05**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**14 803 000,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	700 000,00	412 172,42	1 882 827,58	1 882 827,58	2 295 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 905 528,11	0,00	6 043 413,60	6 043 413,60	6 043 413,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 605 528,11	412 172,42	7 926 241,18	7 926 241,18	8 338 413,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 645 417,26	0,00	2 498 196,49	2 498 196,49	2 498 196,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	209 389,91	0,00	0,00	209 389,91
	Total des recettes financières	1 645 417,26	209 389,91	2 498 196,49	2 498 196,49	2 707 586,40

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 250 945,37	621 562,33	10 424 437,67	10 424 437,67	11 046 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 006 400,00		1 257 000,00	1 257 000,00	1 257 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 839 000,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	694 358,60		650 000,00	650 000,00	650 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 539 758,60		3 757 000,00	3 757 000,00	3 757 000,00
TOTAL		9 790 703,97	621 562,33	14 181 437,67	14 181 437,67	14 803 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 803 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
 FONCTIONNEMENT (8)**

2 257 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 828 500,00		2 828 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 935 000,00		1 935 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00		8 500,00
66	Charges financières	645 000,00	0,00	645 000,00
67	Charges spécifiques	80 000,00	0,00	80 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	1 850 000,00	1 860 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 257 000,00	1 257 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 507 000,00	3 107 000,00	8 614 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**8 614 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	700 000,00	700 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	452 000,00	0,00	452 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 042 000,00	0,00	4 042 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 536 450,95	800 000,00	6 336 450,95
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 530 450,95	1 500 000,00	13 030 450,95

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**1 772 549,05**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**14 803 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 494 000,00		7 494 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		150 000,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 514 000,00	850 000,00	8 364 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE**250 000,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**8 614 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 295 000,00	0,00	2 295 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 043 413,60	0,00	6 043 413,60
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	650 000,00	650 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	209 389,91	0,00	209 389,91
28	Amortissement des immobilisations		1 850 000,00	1 850 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 257 000,00	1 257 000,00
Recettes d'investissement – Total		8 547 803,51	3 757 000,00	12 304 803,51

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**2 498 196,49**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**14 803 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****III****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 064 500,00	2 828 500,00	2 828 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	910 000,00	600 000,00	600 000,00
6062	Produits de traitement	137 000,00	165 000,00	165 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	93 500,00	96 000,00	96 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	17 000,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Sous-traitance générale	928 200,00	1 062 500,00	1 062 500,00
6132	Locations immobilières	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	19 000,00	19 500,00	19 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	542 800,00	325 000,00	325 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	32 300,00	32 000,00	32 000,00
6161	Multirisques	21 500,00	22 000,00	22 000,00
6168	Autres	7 000,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	60 000,00	55 000,00	55 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	120 000,00	45 000,00	45 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	40 000,00	41 000,00	41 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs personnel	200,00	200,00	200,00
6256	Missions	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	22 000,00	62 000,00	62 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	1 000,00	161 300,00	161 300,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 690 000,00	1 935 000,00	1 935 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	277 000,00	300 000,00	300 000,00
6218	Autre personnel extérieur	550,00	550,00	550,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 600,00	5 900,00	5 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions	960 900,00	1 062 000,00	1 062 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	308 300,00	326 000,00	326 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 500,00	70 000,00	70 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	39 000,00	42 500,00	42 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6471	Prestations directes	1 050,00	1 100,00	1 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	13 500,00	13 500,00	13 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	90 850,00	90 850,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		4 763 000,00	4 772 000,00	4 772 000,00
66	Charges financières (b) (8)	708 200,00	645 000,00	645 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	619 500,00	460 000,00	460 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	13 700,00	110 000,00	110 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (c)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	15 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	35 000,00	35 000,00	35 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	30 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		5 961 200,00	5 507 000,00	5 507 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 006 400,00	1 257 000,00	1 257 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 839 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 839 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 845 400,00	3 107 000,00	3 107 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 845 400,00	3 107 000,00	3 107 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 806 600,00	8 614 000,00	8 614 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 614 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	113 700,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-100 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	110 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	20 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 072 500,00	7 494 000,00	7 494 000,00
704	Travaux	485 000,00	340 000,00	340 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 017 500,00	5 502 000,00	5 502 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	60 000,00	60 000,00
70613	Participations assainissement collectif	800 000,00	600 000,00	600 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	748 300,00	970 000,00	970 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	21 700,00	22 000,00	22 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		7 092 500,00	7 504 000,00	7 504 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		7 102 500,00	7 514 000,00	7 514 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	745 100,00	850 000,00	850 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	150 000,00	150 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	0,00	700 000,00	700 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résultat	745 100,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		745 100,00	850 000,00	850 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 847 600,00	8 364 000,00	8 364 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	250 000,00
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 614 000,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	255 000,00	444 944,17	444 944,17
2031	Frais d'études	215 000,00	404 944,17	404 944,17
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 102 200,00	3 705 167,08	3 705 167,08
21311	Bâtiments d'exploitation	105 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	282 000,00	282 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 474 200,00	2 484 667,08	2 484 667,08
21562	Service d'assainissement	801 000,00	598 500,00	598 500,00
2182	Matériel de transport	260 000,00	60 000,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	462 000,00	280 000,00	280 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 689 000,00	5 284 291,44	5 284 291,44
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 689 000,00	5 284 291,44	5 284 291,44
Total des dépenses d'équipement		7 046 200,00	9 434 402,69	9 434 402,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 645 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 623 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	22 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 645 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 691 200,00	10 934 402,69	10 934 402,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	745 100,00	850 000,00	850 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	745 100,00	700 000,00	700 000,00
139111	Sub. équipé cpte résult. Agence de l'eau	264 900,00	700 000,00	700 000,00
139118	Sub. équipé cpte résult. Autres	140 250,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipé cpte résult. Régions	73 350,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	124 800,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipé cpte résult. Communes	5 150,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipé cpte résult. Groupements	3 050,00	0,00	0,00
139188	des tiers	132 000,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	1 600,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	694 358,60	650 000,00	650 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	650 000,00	650 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	694 358,60	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 439 458,60	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 130 658,60	12 434 402,69	12 434 402,69

+

RESTES A REALISER N-1 (10)**596 048,26**

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)**1 772 549,05**

=

			Envoyé en préfecture le 11/03/2026	
			Reçu en préfecture le 11/03/2026	
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			Publié le	
			ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 803 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	700 000,00	1 882 827,58	1 882 827,58
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	700 000,00	1 882 827,58	1 882 827,58
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 905 528,11	6 043 413,60	6 043 413,60
1641	Emprunts en euros	3 905 528,11	6 043 413,60	6 043 413,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 605 528,11	7 926 241,18	7 926 241,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 645 417,26	2 498 196,49	2 498 196,49
1068	Autres réserves	1 645 417,26	2 498 196,49	2 498 196,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 645 417,26	2 498 196,49	2 498 196,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 250 945,37	10 424 437,67	10 424 437,67
021	Virement de la section d'exploitation	1 006 400,00	1 257 000,00	1 257 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 839 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
28031	Frais d'études	179 600,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 950,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	62 200,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	350,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	10 200,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	95 100,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	300,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 900,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	261 550,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	14 500,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	313 450,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	300,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	194 400,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	572 900,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	250,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	34 150,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 500,00	0,00	0,00
28188	Autres	76 400,00	1 850 000,00	1 850 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 845 400,00	3 107 000,00	3 107 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	694 358,60	650 000,00	650 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	694 358,60	650 000,00	650 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 539 758,60	3 757 000,00	3 757 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 790 703,97	14 181 437,67	14 181 437,67

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

621 562,33

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
				+
	R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			14 803 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Pays d'Iroise Communauté - BUDGET SPAC (297) - BP - 2026	
III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****A1.1****A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
Trésorerie SPAC 2026	15/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					32 128 120,02									
1641 Emprunts en euros (total)					32 128 120,02									
297-2002-RESAS-713-01	Société de Financement Local	15/02/2002	01/02/2014	01/08/2014	808 000,00	F	Taux fixe à 5,53%	5,530	5,530	EUR	S	C	O	A-1
297-2002-TRAVA-PLOUAR-05	Société de Financement Local	21/05/2002	31/05/2002	01/01/2003	80 891,00	F	Taux fixe à 5,75%	5,750	5,750	EUR	A	C	O	A-1
297-2003-RESAS-713-03	Crédit Agricole du Finistère	06/05/2003	09/05/2003	15/08/2003	150 000,00	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	4,900	EUR	T	P	O	A-1
297-2004-RESAS-713-01	Crédit Agricole du Finistère	01/03/2004	31/03/2004	15/07/2004	224 000,00	F	Taux fixe à 4,82%	4,820	4,820	EUR	T	P	O	A-1
297-2005-RESAS-711-01	Société de Financement Local	07/11/2005	30/11/2005	01/04/2006	545 000,00	F	Taux fixe à 3,27%	3,270	3,315	EUR	T	C	O	A-1
297-2006-INVESTAS-713-02	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	19/07/2006	01/08/2006	01/11/2006	342 000,00	F	Taux fixe à 4,15%	4,150	4,208	EUR	T	C	O	A-1
297-2006-RESAS-711-01	Crédit Agricole du Finistère	04/07/2006	18/08/2006	15/10/2006	250 000,00	V	Moy Mens Euribor 3m Postfixé + 0,09%, flooré à 0,00%	3,317	3,363	EUR	T	P	O	A-1
297-2006-RESAS-711-03	Crédit Mutuel de Bretagne	08/12/2006	30/12/2006	30/03/2007	670 000,00	F	Taux fixe à 3,90%	3,900	3,900	EUR	T	C	O	A-1
297-2007-RESAS-713-01	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	24/02/2007	01/08/2007	01/01/2008	700 000,00	F	Taux fixe à 4,38%	4,380	4,441	EUR	A	P	O	A-1
297-2007-TRAVA-PLOUAR-03	Société de Financement Local	24/01/2007	25/01/2007	01/05/2007	340 125,00	F	Taux fixe à 4,26%	4,260	4,260	EUR	A	C	O	A-1
297-2007-TRAVAS-STREN-02	Dexia	18/09/2007	01/10/2007	01/02/2008	330 000,00	F	Taux fixe à 4,48%	4,480	4,542	EUR	T	P	O	A-1
297-2008-RESAS-711-01	Crédit Agricole du Finistère	03/03/2008	25/04/2008	15/07/2008	500 000,00	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	4,400	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Caractéristique des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
297-2008-TRAVAS-PLOUD-02	Crédit Agricole du Finistère	06/02/2009	12/02/2009	15/05/2009	530 000,00	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	4,200	EUR	T	P	O	A-1
297-2009-EQUIP-LOCM-05	Crédit Agricole du Finistère	28/12/2009	05/07/2010	10/10/2010	300 000,00	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	1,320	1,320	EUR	T	P	O	A-1
297-2009-INFRA-S-LPZ-04	Crédit Agricole du Finistère	21/01/2010	26/03/2010	10/06/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	4,000	EUR	T	C	O	A-1
297-2009-RESAS-711-03	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	19/05/2009	25/08/2009	25/11/2009	400 000,00	F	Taux fixe à 3,63%	3,630	3,680	EUR	T	P	O	A-1
297-2009-RESAS-713-02	Crédit Mutuel Arkea	22/04/2009	30/06/2009	30/09/2009	250 000,00	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	4,900	EUR	T	C	O	A-1
297-2009-STAS-MILIZ-06	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	07/12/2009	16/12/2009	16/03/2010	600 000,00	F	Taux fixe à 4,09%	4,090	4,147	EUR	T	C	O	A-1
297-2010-INFRA-S-712-01	Crédit Agricole du Finistère	09/03/2010	19/03/2011	15/03/2012	1 523 310,00	F	Taux fixe à 4,08%	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
297-2010-RESAS-711-02	Crédit Mutuel Arkea	09/08/2010	30/08/2010	30/11/2010	390 000,00	F	Taux fixe à 3,50%	3,500	3,500	EUR	T	P	O	A-1
297-2010-RESAS-713-03	Crédit Mutuel Arkea	30/12/2010	30/12/2013	30/03/2014	150 000,00	F	Taux fixe à 3,48%	3,480	3,480	EUR	T	C	O	A-1
297-2010-RESAS-LOCM-04	Crédit Agricole du Finistère	14/12/2010	15/01/2013	15/04/2013	309 000,00	F	Taux fixe à 3,58%	3,580	3,580	EUR	T	P	O	A-1
297-2011-TRAVAS-PLOUARZ-06	Crédit Mutuel de Bretagne	27/06/2011	01/08/2011	30/09/2012	200 000,00	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	4,580	EUR	A	P	O	A-1
297-2012-INVE-S-PLOUAR-07	Caisse des Dépôts et Consignations	06/04/2012	01/05/2012	01/05/2013	100 000,00	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
297-2012-INVESTAS-713-02	Crédit Mutuel Arkea	10/05/2013	30/05/2013	30/07/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4,04%	4,040	4,040	EUR	T	C	O	A-1
297-2012-RESAS-711-01	Crédit Agricole du Finistère	06/01/2012	23/04/2012	15/07/2012	172 000,00	F	Taux fixe à 5,30%	5,300	5,300	EUR	T	P	O	A-1
297-2012-RESAS-711-03	Crédit Agricole du Finistère	06/07/2012	15/07/2013	15/10/2013	286 670,02	F	Taux fixe à 5,23%	5,230	5,230	EUR	T	P	O	A-1
297-2012-TRAVAS-STREN-04	Crédit Mutuel Arkea	15/03/2008	21/11/2011	30/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3,970	EUR	T	C	O	A-1
297-2012-TRAVAS-STREN-05	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	13/06/2012	25/11/2012	25/11/2013	587 018,31	F	Taux fixe à 4,65%	4,650	4,728	EUR	A	P	O	A-1
297-2013-INFRA-S-713-01	Crédit Agricole du Finistère	17/04/2013	11/07/2013	15/10/2013	325 000,00	F	Taux fixe à 4,04%	4,040	4,040	EUR	T	C	O	A-1
297-2013-RESAS-LPZ-03	Crédit Agricole du Finistère	01/07/2013	15/11/2013	15/02/2014	400 000,00	F	Taux fixe à 3,61%	3,610	3,610	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Caractéris-tique des remboursements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour-sement anticipé O/N	Categorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
297-2013-TRAVAS-STREN-01	Crédit Agricole du Finistère	15/02/2013	14/02/2013	15/02/2014	150 000,00	V	Moy Mens Euribor 12m + 2,13%, flooré à 0,00%	2,730	2,730	EUR	A	P	O	A-1
297-2013-TRAVAS-STREN-05	Crédit Mutuel Arkea	27/05/2013	24/06/2013	30/05/2014	150 000,00	F	Taux fixe à 4,08%	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
297-2014-TRAVAS-LPZ-02	Crédit Mutuel Arkea	03/04/2014	20/06/2014	30/09/2014	300 000,00	F	Taux fixe à 3,34%	3,340	3,340	EUR	T	C	O	A-1
297-2015-INVESTAS-CLE-01	Crédit Agricole du Finistère	24/12/2015	30/12/2015	15/03/2016	600 000,00	F	Taux fixe à 1,92%	1,920	1,920	EUR	T	C	O	A-1
297-2015-REFIN-PLOUAR-05	Crédit Mutuel de Bretagne	20/07/2015	30/08/2015	30/11/2015	360 412,09	F	Taux fixe à 2,05%	2,050	2,050	EUR	T	P	O	A-1
297-2015-REFIN-PLOUARZ-06	Crédit Mutuel de Bretagne	20/07/2015	30/09/2015	30/12/2015	315 252,09	F	Taux fixe à 2,05%	2,050	2,050	EUR	T	P	O	A-1
297-2016-TRAVAS-STREN-04	Crédit Mutuel Arkea	10/08/2015	30/05/2015	30/05/2016	318 683,50	F	Taux fixe à 2,94%	2,940	2,940	EUR	A	P	O	A-1
297-2016-TRAVAS-STREN-06	Crédit Mutuel Arkea	14/04/2014	28/02/2016	20/02/2017	117 798,01	F	Taux fixe à 2,40%	2,400	2,400	EUR	A	P	O	A-1
297-2017-INVES-MILGUI-04	Crédit Mutuel de Bretagne	03/01/2017	25/04/2017	30/06/2017	200 000,00	F	Taux fixe à 1,74%	1,740	1,740	EUR	T	P	O	A-1
297-2017-TRAVAS-LANR-02	Crédit Agricole du Finistère	20/11/2017	30/11/2017	15/02/2018	85 000,00	F	Taux fixe à 1,18%	1,180	1,180	EUR	T	P	O	A-1
297-2017-TRAVAS-LPZ-10	Crédit Mutuel Arkea	19/12/2017	22/12/2017	30/03/2018	150 000,00	F	Taux fixe à 1,15%	1,150	1,150	EUR	T	C	O	A-1
297-2017-TRAVAS-PLOUARZ-05	Crédit Agricole du Finistère	07/08/2017	25/09/2017	15/09/2018	367 960,00	F	Taux fixe à 1,58%	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1
297-2019-TRVX-799-01	Crédit Mutuel de Bretagne	08/01/2020	31/12/2019	31/03/2020	3 200 000,00	F	Taux fixe à 0,68%	0,680	0,680	EUR	T	C	O	A-1
297-2020-TRVX-799-01	Crédit Mutuel Arkea	17/12/2020	27/12/2020	30/01/2021	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0,55%	0,550	0,550	EUR	T	C	O	A-1
297-2021-TRVX-799-01	Caisse française de financement local	08/12/2021	31/12/2021	01/08/2022	750 000,00	F	Taux fixe à 0,71%	0,710	0,710	EUR	S	C	O	A-1
297-2022-RES-003	Crédit Agricole du Finistère	30/12/2022	30/12/2022	15/04/2023	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3,21%	3,210	3,210	EUR	T	C	O	A-1
297-2023-SPAC	Société Générale	30/01/2024	30/01/2024	30/04/2024	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,65%, flooré à 2,65%	4,547	4,623	EUR	T	C	O	A-1
297-2024-CMB-SPAC	Crédit Mutuel de Bretagne	23/07/2024	31/07/2024	31/10/2024	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,56%	3,560	3,560	EUR	T	P	O	A-1
297-2024-TRAVAS-PLOUD-03	Caisse des Dépôts et Consignations	19/12/2024	01/01/2025	01/04/2025	2 400 000,00	V	Livret A + 0,40%	3,400	3,400	EUR	T	X	O	A-1

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
297-2025-SPAC	La banque postale		01/01/2026	01/04/2026	1 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,02%, flooré à 1,02%	3,046	3,046	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					304 000,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					304 000,00										
297-2012-RESAS-713-05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	12/11/2012	31/01/2014	31/01/2015	304 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					172 000,00										
1681 Autres emprunts (total)					172 000,00										
297-2012-RESAS-711-04	Caisse des Dépôts et Consignations	01/10/2012	23/10/2012	01/11/2013	172 000,00	F	Taux fixe à 4,42%	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					32 604 120,02										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 764 455,18					1 451 382,31	443 601,37	0,00	108 026,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 764 455,18					1 451 382,31	443 601,37	0,00	108 026,55
297-2002-RESAS-713-01	N	0,00	A-1	199 862,75	6,09	F	Taux fixe à 5,53%	5,530	30 748,06	10 627,32	0,00	3 896,68
297-2002-TRAVA-PLOUAR-05	N	0,00	A-1	6 325,72	1,00	F	Taux fixe à 5,75%	5,750	3 162,82	363,73	0,00	181,87
297-2003-RESAS-713-03	N	0,00	A-1	59 762,64	7,37	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	6 764,84	2 805,32	0,00	331,83
297-2004-RESAS-713-01	N	0,00	A-1	98 279,87	8,29	F	Taux fixe à 4,82%	4,820	9 595,38	4 565,38	0,00	902,41
297-2005-RESAS-711-01	N	0,00	A-1	6 812,50	0,00	F	Taux fixe à 3,27%	3,270	6 812,50	56,93	0,00	0,00
297-2006-INVESTAS-713-02	N	0,00	A-1	12 825,00	0,58	F	Taux fixe à 4,15%	4,150	12 825,00	269,08	0,00	0,00
297-2006-RESAS-711-01	N	0,00	A-1	12 391,56	0,53	V	Moy Mens Euribor 3m Postfixé + 0,09%, flooré à 0,00%	2,130	12 391,56	132,45	0,00	0,00
297-2006-RESAS-711-03	N	0,00	A-1	33 500,00	0,99	F	Taux fixe à 3,90%	3,900	33 500,00	816,57	0,00	0,00
297-2007-RESAS-713-01	N	0,00	A-1	231 016,43	5,42	F	Taux fixe à 4,38%	4,380	34 447,90	10 259,05	0,00	5 117,99
297-2007-TRAVA-PLOUAR-03	N	0,00	A-1	79 184,00	5,33	F	Taux fixe à 4,26%	4,260	13 197,35	3 373,24	0,00	1 874,02
297-2007-TRAVAS-STREN-02	N	0,00	A-1	47 699,93	1,83	F	Taux fixe à 4,48%	4,480	23 318,94	1 772,03	0,00	185,08
297-2008-RESAS-711-01	N	0,00	A-1	88 841,54	2,29	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	34 374,63	3 347,01	0,00	505,94

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
297-2008-TRAVAS-PLOUD-02	N	0,00	A-1	118 814,12	3,13	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	34 855,20	4 446,00	0,00	450,58
297-2009-EQUIP-LOCM-05	N	0,00	A-1	77 169,67	4,52	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	2,510	15 493,70	1 789,85	0,00	351,09
297-2009-INFRA-S-LPZ-04	N	0,00	A-1	213 306,86	4,19	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	50 189,88	7 779,42	0,00	380,61
297-2009-RESAS-711-03	N	0,00	A-1	98 880,65	3,65	F	Taux fixe à 3,63%	3,630	25 055,61	3 294,99	0,00	275,43
297-2009-RESAS-713-02	N	0,00	A-1	112 500,22	13,50	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	8 333,32	5 359,40	0,00	14,18
297-2009-STAS-MILIZ-06	N	0,00	A-1	120 000,00	3,96	F	Taux fixe à 4,09%	4,090	30 000,00	4 508,37	0,00	163,60
297-2010-INFRA-S-712-01	N	0,00	A-1	857 768,13	10,21	F	Taux fixe à 4,08%	4,080	63 339,38	34 996,94	0,00	25 750,08
297-2010-RESAS-711-02	N	0,00	A-1	118 540,51	4,66	F	Taux fixe à 3,50%	3,500	23 352,00	3 844,64	0,00	286,89
297-2010-RESAS-713-03	N	0,00	A-1	41 666,84	5,00	F	Taux fixe à 3,48%	3,480	8 333,32	1 341,26	0,00	3,22
297-2010-RESAS-LOCM-04	N	0,00	A-1	110 029,52	5,29	F	Taux fixe à 3,58%	3,580	18 435,25	3 693,39	0,00	692,25
297-2011-TRAVAS-POUARZ-06	N	0,00	A-1	79 648,35	5,75	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	11 834,11	3 647,89	0,00	785,10
297-2012-INVE-S-POUAR-07	N	0,00	A-1	17 446,68	1,33	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	8 530,93	786,85	0,00	268,07
297-2012-INVESTAS-713-02	N	0,00	A-1	187 500,00	7,33	F	Taux fixe à 4,04%	4,040	25 000,00	7 196,26	0,00	1 112,40
297-2012-RESAS-711-01	N	0,00	A-1	76 558,67	6,29	F	Taux fixe à 5,30%	5,300	10 142,15	3 858,25	0,00	743,13
297-2012-RESAS-711-03	N	0,00	A-1	135 169,64	6,54	F	Taux fixe à 5,23%	5,230	17 160,18	6 736,46	0,00	1 302,96
297-2012-TRAVAS-STREN-04	N	0,00	A-1	90 000,00	6,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	15 000,00	3 349,68	0,00	8,27
297-2012-TRAVAS-STREN-05	N	0,00	A-1	179 884,59	3,90	F	Taux fixe à 4,65%	4,650	42 046,88	8 480,81	0,00	658,75
297-2013-INFRA-S-713-01	N	0,00	A-1	125 937,50	7,54	F	Taux fixe à 4,04%	4,040	16 250,00	4 841,70	0,00	935,51

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N									Publié le		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
297-2013-RESAS-LPZ-03	N	0,00	A-1	73 954,99	2,62	F	Taux fixe à 3,61%	3,610	26 892,64	2 305,71	0,00	217,09
297-2013-TRAVAS-STREN-01	N	0,00	A-1	69 614,47	7,13	V	Moy Mens Euribor 12m + 2,13%, flooré à 0,00%	4,380	7 381,93	3 237,07	0,00	2 392,63
297-2013-TRAVAS-STREN-05	N	0,00	A-1	74 591,83	7,41	F	Taux fixe à 4,08%	4,080	8 072,24	3 043,35	0,00	1 590,71
297-2014-TRAVAS-LPZ-02	N	0,00	A-1	70 000,00	3,50	F	Taux fixe à 3,34%	3,340	20 000,00	2 087,50	0,00	4,64
297-2015-INVESTAS-CLE-01	N	0,00	A-1	300 000,00	9,96	F	Taux fixe à 1,92%	1,920	30 000,00	5 544,00	0,00	230,40
297-2015-REFIN-PLOUAR-05	N	0,00	A-1	111 980,43	3,92	F	Taux fixe à 2,05%	2,050	27 142,37	2 087,83	0,00	149,76
297-2015-REFIN-PLOUARZ-06	N	0,00	A-1	97 949,00	4,00	F	Taux fixe à 2,05%	2,050	23 741,42	1 826,22	0,00	4,23
297-2016-TRAVAS-STREN-04	N	0,00	A-1	162 747,40	7,41	F	Taux fixe à 2,94%	2,940	18 268,91	4 784,77	0,00	2 489,61
297-2016-TRAVAS-STREN-06	N	0,00	A-1	13 076,16	0,14	F	Taux fixe à 2,40%	2,400	13 076,16	313,83	0,00	0,00
297-2017-INVES-MILGUI-04	N	0,00	A-1	120 962,74	11,25	F	Taux fixe à 1,74%	1,740	9 821,33	2 040,91	0,00	5,37
297-2017-TRAVAS-LANR-02	N	0,00	A-1	29 678,76	3,87	F	Taux fixe à 1,18%	1,180	7 289,05	318,03	0,00	33,76
297-2017-TRAVAS-LPZ-10	N	0,00	A-1	70 000,00	7,00	F	Taux fixe à 1,15%	1,150	10 000,00	761,88	0,00	1,92
297-2017-TRAVAS-PLOUARZ-05	N	0,00	A-1	234 448,52	11,71	F	Taux fixe à 1,58%	1,580	17 897,21	3 704,29	0,00	1 007,44
297-2019-TRVX-799-01	N	0,00	A-1	2 240 000,00	13,92	F	Taux fixe à 0,68%	0,680	160 000,00	14 824,00	0,00	1 217,96
297-2020-TRVX-799-01	N	0,00	A-1	2 400 000,00	19,84	F	Taux fixe à 0,55%	0,550	120 000,00	12 952,50	0,00	2 124,83
297-2021-TRVX-799-01	N	0,00	A-1	618 750,00	16,10	F	Taux fixe à 0,71%	0,710	37 500,00	4 326,56	0,00	1 719,53
297-2022-RES-003	N	0,00	A-1	1 246 000,00	22,05	F	Taux fixe à 3,21%	3,210	56 000,00	39 322,50	0,00	8 064,23

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
297-2023-SPAC	N	0,00	A-1	1 883 333,31	28,10	V	Euribor 3m + 0,65%, flooré à 2,65%	2,676	66 666,68	50 907,15	0,00	8 686,59
297-2024-CMB-SPAC	N	0,00	A-1	1 952 212,01	28,60	F	Taux fixe à 3,56%	3,560	39 784,36	68 971,56	0,00	11 536,19
297-2024-TRAVAS-PLOUD-03	N	0,00	A-1	2 357 831,67	29,02	V	Livret A + 0,40%	2,100	77 357,12	48 524,83	0,00	11 879,35
297-2025-SPAC	N	0,00	A-1	0,00	25,02	V	Euribor 3m + 1,02%, flooré à 1,02%	3,046	30 000,00	23 376,61	0,00	7 492,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		85 119,97					20 266,67	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		85 119,97					20 266,67	0,00	0,00	0,00
297-2012-RESAS-713-05	N	0,00	A-1	85 119,97	4,08	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	20 266,67	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		29 861,25					14 607,74	1 319,87	0,00	112,37
1681 Autres emprunts (total)		0,00		29 861,25					14 607,74	1 319,87	0,00	112,37
297-2012-RESAS-711-04	N	0,00	A-1	29 861,25	1,83	F	Taux fixe à 4,42%	4,420	14 607,74	1 319,87	0,00	112,37
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 879 436,40					1 486 256,72	444 921,24	0,00	108 138,92

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	53	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 879 436,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES												
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE												A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l’instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Pays d'Iroise Communauté - BUDGET SPAC (297) - BP - 2026	
IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	IV A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €	1	2018-11-28
L	2031 FRAIS D ETUDES	3	28/11/2018
L	2051 LOGICIELS	2	28/11/2018
L	21311 STEP GENIE CIVIL	30	28/11/2018
L	2138 CONSTRUCTION LEGERE	20	28/11/2018
L	2138 STEP EQUIPEMENT	20	28/11/2018
L	2138 Bâtiments divers	30	28/11/2018
L	2138 STEP - Génie civil	30	28/11/2018
L	2138 TFT AC Ploudalmézeau Bâtiment	50	28/11/2018
L	RESEAU BRANCH ASSAINISSEMENT	50	28/11/2018
L	21532 Réseaux de canalisation assainissement	0	28/11/2018
L	21532 Equipement (Moteur...)	7	28/11/2018
L	Classe : 2154_7	7	28/11/2018
L	21562 INSTALLATION MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE	15	28/11/2018
L	21562 PETIT MATERIEL LABO OU ELECTRIQUE	3	28/11/2018
L	21562 POSTE RELEVAGE EU	30	28/11/2018
L	21562 MATERIEL LABO SPECIFIQUE	5	28/11/2018
L	21562 GROS EQUIP ELECTRO MECA POMPE SURPR.	7	28/11/2018
L	2182 VOITURES ET FOURGONS	5	28/11/2018
L	2182 CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	28/11/2018
L	2182 ENGINS TRAVAUX PUBLICS	8	28/11/2018
L	2183 MATERIEL INFORMATIQUE	3	28/11/2018
L	2183 Matériel de bureau	5	28/11/2018
L	2184 MOBILIER	10	28/11/2018
L	2188 MATERIEL CLASSIQUE OUTILLAGE LEGER	6	28/11/2018
L	Classe : 2315_00	0	28/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Pays d'Iroise Communauté - BUDGET SPAC (297) - BP - 2026	
IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS						
Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 772 549,05	-1 772 549,05
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	25 514,07	25 514,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 747 034,98	-1 747 034,98

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	2 498 196,49	2 498 196,49
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 747 034,98	-1 747 034,98
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	751 161,51	751 161,51

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 200 000,00	2 200 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 107 000,00	3 107 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	907 000,00	907 000,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 200 000,00	I 2 200 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 500 000,00	1 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		700 000,00	700 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	700 000,00	700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 107 000,00	III 3 107 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 107 000,00	3 107 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28188	Autres	1 850 000,00	1 850 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 257 000,00	1 257 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

- (1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE****B1.1****B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Pays d'Iroise Communauté - BUDGET SPAC (297) - BP - 2026	
IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	IV B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL										
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

Pays d'Iroise Communauté - BUDGET SPAC (297) - BP - 2026

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	IV
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 029-242900074-20260311-CC2026_03_24-DE

Pays d'Iroise Communauté - BUDGET SPAC (297) - BP - 2026

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le